

fonction de l'évolution des taux courants. Ainsi, les banquiers étaient toujours assurés de réaliser un profit, quel que soit le niveau des taux d'intérêts.

À cet égard, les prêts consortiaux, consentis conjointement par plusieurs banques, ont eu un rôle à jouer. Cette forme de prêts était, pour les banques dirigeantes responsables de la négociation, de l'organisation et de la gestion des prêts, l'occasion d'obtenir d'importants honoraires. Malheureusement, comme le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE l'a souligné dans son rapport de 1985:

Il semble que la formule même du consortium ait incité les banques à moins fonder leurs décisions en matière de prêt sur une évaluation objective des risques, dans la mesure où les commissions et les marges des prêteurs et des participants aux prêts consentis à des pays en voie de développement dépendaient du volume de l'opération, et non de considérations liées à une limitation prudente des risques ou aux politiques suivies par les pays emprunteurs. (p. 167)

Bien que les grandes banques commerciales américaines aient été les premières à accorder des prêts aux pays en voie de développement, les banques canadiennes, européennes et japonaises leur ont emboîté le pas. Par la suite, des centaines de petites banques américaines régionales ont été incitées à se regrouper, elles aussi, en consortium de prêts. Comme le montrent les statistiques présentées au chapitre suivant, les banques canadiennes ont participé avec enthousiasme à cette recrudescence de prêts, « emportées par la fièvre des dépôts et prêts internationaux », selon M. Alan Hockin, ancien vice-président administratif—Investissements, à la Banque Toronto-Dominion, qui s'est lui-même occupé de prêts bancaires. Rétrospectivement, il admet que les banques semblent avoir « été beaucoup trop généreuses à l'égard de ces dépôts et de ces prêts » (13:8).

Outre les importants prêts bancaires à long terme signalés à l'époque, on constate à partir des données statistiques publiées depuis que les banques ont également été très actives dans le domaine des prêts à court terme, puisque leur montant était à peu près égal à celui des prêts à long terme consentis (Voir Tableau 1). La plupart de ces prêts n'ont en fait été dévoilés qu'au moment des négociations de rééchelonnement de 1982 et 1983, et il n'existe aucune estimation du montant des prêts à court terme consentis avant 1977. Comme l'indique le rapport de 1985 du CAD, avant 1977, « les prêts à court terme... n'ont pas été surveillés et encadrés comme ils auraient dû l'être par les autorités des pays prêteurs et emprunteurs, ou par les responsables des établissements bancaires. » (p. 167)

Les pressions exercées sur les banques pour qu'elles trouvent de nouveaux emprunteurs étaient d'autant plus fortes que les pays arabes de l'OPEP ont, dans un premier temps, déposé leurs surplus qui s'accumulaient rapidement dans les banques des pays de l'OCDE, et en grande partie à très court terme. Il s'agissait parfois de montants énormes. M. Hockin a indiqué au Comité qu'on avait voulu confier à sa banque « de très imposants dépôts, de l'ordre dans certains cas de 1 milliard de dollars, et plus » (13:8). Il a donné de la préférence accordée aux dépôts bancaires l'explication suivante :

Les pays du Moyen-Orient avaient une forte tendance à privilégier les dépôts et les placements bancaires garantis, même lorsque l'emprunteur était en fait le gouvernement d'un pays industrialisé occidental... Ils disaient qu'ils préféraient